

DFGSO3 (D1) 81 étudiants

EXAMENS DE CHIRURGIE DENTAIRE

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017/2018

Session de Décembre 2017

Le Doyen de la Faculté de Chirurgie Dentaire de Strasbourg :

VU l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au diplôme de formation générale en sciences odontologiques,

VU l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire,

VU les modalités d'évaluation des compétences et des connaissances en Chirurgie Dentaire adoptées par le Conseil de la Faculté en date du 15 juin 2017 et approuvées par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 6 juillet 2017,

DECIDE

I - Epreuves écrites

Les épreuves des examens de DFGSO3 (3^{ème} année du 1^{er} cycle) des études en Chirurgie Dentaire auront lieu comme suit :

AMPHITHEATRE FRANK – FACULTE DE CHIRURGIE DENTAIRE

Date	Horaire	UE	Matière *	Coefficient	Durée
Lundi 18 décembre 2017	14h00 -15h00	UE3	Pathologie Maxillo-Bucco-Dentaire	1	1 h 00
	15h30 -16h30	UE3	Séméiologie Médicale	1	1 h 00
	17h00 -17h30	UE2	Implantologie	1	0 h 30
Mardi 19 décembre 2017	14h00 -15h00	UE1	Odontologie Conservatrice	1	1 h 00
	15h30 -16h30	UE1	Endodontie partie 1	1	1 h 00
	17h00 -18h00	UE2	Prothèse Fixée	1	1 h 00
Mercredi 20 décembre 2017	14h00 -15h00	UE1	Technologie des matériaux	1	1 h 00
	15h30 -16h30	UE2	Prothèse amovible	1	1 h 00

AMPHITHEATRE FRANK – FACULTE DE CHIRURGIE DENTAIRE

Date	Horaire	UE	Matière *	Coefficient	Durée
Jeudi 21 décembre 2017	8h30 - 9h30	UE4	Hygiène et asepsie en odontologie	1	1 h 00
	10h00 - 11h00	UE4	Santé Publique	1	1 h 00
	11h30 - 12h00	UE3	Imagerie niveau 2	1	0 h 30

** SE MUNIR D'UN CRAYON DE PAPIER ET D'UNE GOMME BLANCHE*

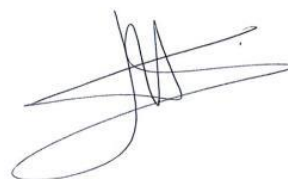
CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION

Les étudiants doivent être présents pour l'appel 15 minutes avant le début des épreuves.

Un étudiant absent sans raison valable à tout ou partie des épreuves de décembre 2017 devra se présenter à la totalité des épreuves de la session de rattrapage 2018.

Les notes des examens de décembre 2017 seront publiées à l'issue des délibérations de février 2018.

Le Doyen



Professeur Corinne TADDEI-GROSS